

**Que chacune de nous se souvienne des luttes menées par des femmes pour la reconnaissance, l'égalité, le respect, le droit pour tout ce qui a toujours été octroyé naturellement aux hommes .**

\*1907: la loi du 13 juillet 1907 a reconnu à la femme mariée la libre disposition de son salaire.

\*Lors de la guerre de 14/18, les femmes font leur entrée dans le monde du travail pour pallier au manque d'hommes tout en subissant des **inégalités inacceptables!** A partir de là, vont grandir les luttes syndicales et associatives pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail.

\*1928 : congé payé maternité de 8 semaines

\*1945 : droit de vote

\*1965 : droit à travailler sans l'accord du mari. la loi du 13 juillet 1965 pour acquérir l'autonomie financière ( ouvrir un compte bancaire , disposer d'un chéquier) sans l'autorisation du mari.

\*1967: La loi Neuwirth autorise la contraception en France. Apparition de la première pilule contraceptive en France.

\*1970: Obtention de l'autorité parentale

\*1974: Remboursement de la contraception (pilule / stérilet) par l'Assurance maladie

\*1975: La loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour une période probatoire de 5 ans

\*1979: Vote définitif de la loi sur l'IVG.

\*1982: Statut officiel de la journée de la femme en France.

Si de grandes avancées ont été faites, de trop grandes inégalités persistent encore (salariales, discrimination à l'embauche, retraites, parcours de carrière pénalisés...)

Dans certains pays aujourd'hui encore, des femmes n'ont droit ni à l'éducation ni au travail, ni au vote, ni aux soins....



**Pour sauvegarder nos droits,  
obtenir l'égalité Femmes / Hommes**

**STOP à la DISCRIMINATION**

USDSanté CGT 04

06 74 59 14 52 ou 06 74 28 55 19, cgtsante04@gmail.com

# Liberté Egalité Maternité

## 8 Mars 2012

**Rendez vous  
dans le hall de l'hôpital  
de Manosque  
entre 13h30 et 15h30**

**23 mars 2006 :** La loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes renforce les moyens et engagements concernant la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, et la "conciliation" entre l'activité professionnelle et la vie familiale.



**6 ans après: Dans les hôpitaux ,  
la grossesse pénalise toujours les femmes!!!!**